



Mai 2021

N°50

NESPOULS INFOS



DOSSIER

LE BUDGET

Pages 6 et 7

Focus sur l'école

Pages 10, 11 et 12

**Téléchargez
les publications**



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Page 3** - EDITO : LA VIE CONTINUE
- Page 4** - UN BOULODROME MODERNISÉ
- ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES
- Page 5** - REMERCIEMENTS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ
- UN SERVICE À DOMICILE INNOVANT

DOSSIER

- Pages 6 / 7** - LE BUDGET

LES AGENTS COMMUNAUX

- Page 8** - SECRÉTARIAT DE MAIRIE
- SERVICES TECHNIQUES
- PAGE 9** - ÉCOLE TINA ADLER

VIE LOCALE

- Page 10** - JARDINAGE À L'ÉCOLE MATERNELLE DANS LE CADRE DES «ÉCOLES FLEURIES»
- Page 11** - DU SPORT A L'ÉCOLE DE NESPOULS
- Page 12** - LES INTERVENTIONS LITTÉRATURE À L'ÉCOLE DE NESPOULS
- LES MÉTHODES D'APPRENTISSAGE ÉVOLUENT
- Page 13** L'ORIGINE DU BLASON DE NESPOULS

ECHOS DU CONSEIL

- Page 14** - EXTRAIT DES SUJETS TRAITÉS
- TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE

COTE AGGLO

- Page 15** - NE JETEZ PAS VOS VÊTEMENTS À LA POUBELLE, PENSEZ À LES RECYCLER
- UN CONTAINER DE COLLECTE DE BOUCHONS À LA MAIRIE DE NESPOULS

INFOS PRATIQUES

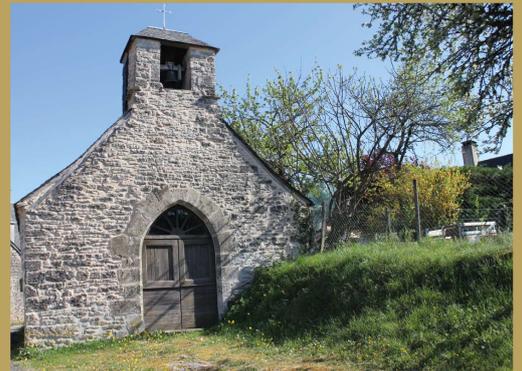
- Page 16** - ÉTAT CIVIL, AIDE MÉMOIRE, AGENDA, INFOS DIVERSES ...

NESPOULS INFOS 50

Directeur de la publication : François Patier
Rédactrice en chef : Monique Serre
Conception et réalisation : Mairie de Nespouls
Rédaction et photos : Mairie de Nespouls
Imprimé par AREDEP REPRO Brive à 400 exemplaires

PHOTOS EN LIEN AVEC LE BLASON

Page 13



Chapelle Saint Henri à Favars



Chapelle Saint Sulpice à Nespouls



Eglise St Julien à Nespouls

*Remerciements aux élus, à
Christine Meyjonade
Jean Paul Serre
qui ont participé à la réalisation
de ce journal.*

EDITO



LA VIE CONTINUE

Ce cinquantième numéro, en 12 années de parutions régulières, est le reflet des évolutions qui ont jalonné notre bulletin municipal.

En feuilletant ces exemplaires qui sont aujourd'hui la mémoire de notre vie communale, je pense aux personnes qui ont contribué à sa création, qui ont eu la constance, l'imagination et la pugnacité nécessaires à la construction de chacun des numéros. Un travail porté pendant

plus de 11 ans par Cathy Picard et depuis un an par Monique Serre. Trouver des thèmes, chercher des auteurs, mettre en forme des textes, rédiger des articles, prendre des photos, mettre en page ; respecter les échéances, égrener des heures et des heures de patience devant l'ouvrage avec une date de parution qui s'approche jusqu'à devenir une préoccupation lancinante.

Ce 50ème numéro mérite que l'on rende hommage à toutes celles et ceux qui s'investissent pour la réalisation de notre bulletin.

Le mois d'avril est traditionnellement celui du budget. L'enveloppe 2021 est sensiblement la même qu'en 2020 mais en l'absence de réponses de l'Etat aux demandes de subventions, les seuls projets que nous sommes sûrs de pouvoir conduire cette année concernent l'amélioration de la voirie communale, projet sur 3 ans avec l'aide du département, et la finition des aménagements de la mairie et du site de la Croix Blanche. Les autres programmes n'aboutiront qu'à condition d'avoir, à temps, l'engagement de l'Etat. Les taux d'imposition communaux n'ont pas changé mais leur affichage a évolué du fait de la suppression progressive de la taxe d'habitation et du reversement en dédommagement aux communes des taxes perçues par le département.

Notre école Tina Adler a tenu bon pendant cette période compliquée. Aussi, il a été décidé dans ce bulletin de mettre à l'honneur le travail des enfants avec leurs enseignantes et de vous présenter le personnel communal indispensable au bon fonctionnement de la municipalité. Nos associations qui ont été très profondément marquées dans leurs activités sont restées silencieuses dans ce journal.

La vie à Nespouls continue avec son cortège d'incertitudes, de vaccinations et l'espoir de vacances d'été plus libres qu'en 2020. L'espérance renaît peu à peu. Les différents lieux de rencontre vont progressivement rouvrir. Il faut petit à petit se réapproprier l'organisation des loisirs.

Une petite dizaine de cigognes en route vers le nord ont fait escale à Reyjades dans la nuit du 16 au 17 avril. Un événement exceptionnel et peut être le signe d'autres surprises heureuses. C'est, en tout cas, ce que je souhaite à toutes et tous pour les mois à venir.

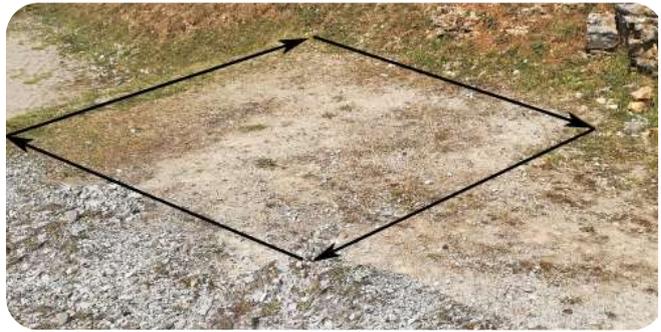
François Patier



UN BOULODROME MODERNISÉ

Les boulistes de Nespouls réclament une amélioration du terrain de pétanque et courant 2021, leur souhait va se réaliser. Situé à proximité de l'école Tina Adler, sous le City Stade, il est agrémenté de quelques arbres procurant ombrage en été.

L'actuel terrain sera partagé en deux afin de préserver une zone de stationnement pour les véhicules. L'autre partie sera agrandie et divisée en

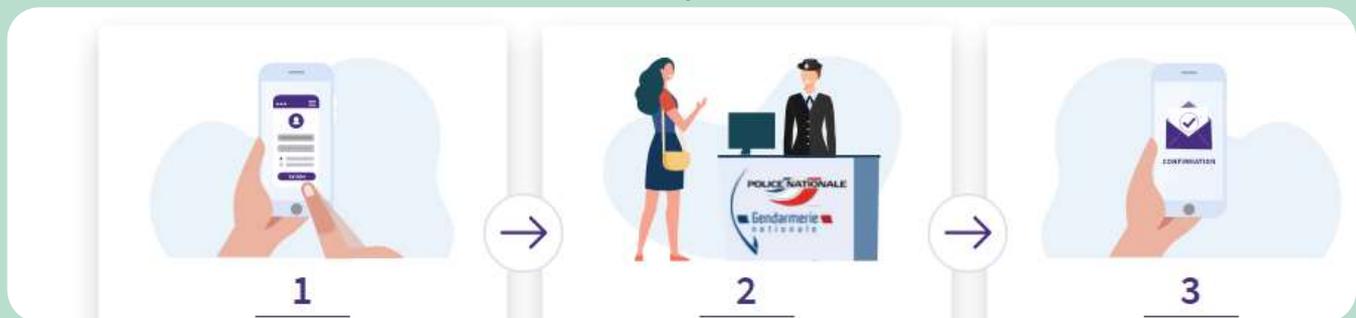


trois pistes de 12 mètres de long sur 3 mètres de large tout en permettant un éventuel rajout si le besoin des pétanqueurs nespoulois s'en faisait ressentir. Au fond à droite une rampe d'accès à l'arrière du City Stade sera réalisée. Cette petite zone surplombant le terrain de pétanque se verra aménagée en un espace pour accueillir les personnes désirant se reposer ou encourager leurs sportifs préférés.

Souhaitons à nos boulistes de bons moments de convivialité.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DU 20 ET 27 JUIN : LE DISPOSITIF MAPROCURATION

Comment ça marche ?



Etape 1

🌀 L'électeur mandant¹ saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via France Connect.

🌀 La validation de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier (référence avec 6 caractères).

Etape 2

🌀 Le mandant se rend dans n'importe quel commissariat ou brigade et il fournit sa référence de dossier au policier ou au gendarme habilité.

🌀 La validation par le policier ou le gendarme déclenche :

🌀 la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration à la mairie de l'électeur.

🌀 L'envoi d'un courriel d'information au mandant

Etape 3

🌀 Le maire ou le secrétariat de la mairie se connecte sur un portail dédié.

🌀 Il procède aux contrôles habituels plus précisément l'inscription sur liste électorale du mandant ou du mandataire² dans sa commune.

🌀 Il vérifie le respect des procurations détenues par le mandataire : 2 procurations au maximum.

🌀 Il valide ou il invalide la procuration.

🌀 La mairie informe le mandant de la validation ou non de sa demande de procuration.

1. Le mandant est l'électeur qui ne peut pas voter et qui choisit un mandataire.
2. Le mandataire est l'électeur qui vote à la place du mandant.

REMERCIEMENTS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine préconise la vaccination pour faire baisser la mortalité et les formes graves liées à la Covid19. Un retour à la vie normale passe par une vaccination de masse. A Nespouls, depuis la fin février 2021, les professionnels de santé - médecins généralistes de Cressensac et de Jugeals Nazareth ainsi que les infirmière.s libér.aux.ales de notre secteur et les pharmaciens - se sont mobilisés pour rendre cette campagne de vaccination efficiente tout en respectant les tranches d'âge.

Nous leur exprimons toute notre reconnaissance et nos vifs remerciements car installer une telle logistique en

milieu rural suppose organisation, pédagogie et persévérance.

D'autres actions de lutte contre la Covid19 sont mises en œuvre. Le « Vacci'Bus », dispositif départemental, est une formule itinérante pour aller au plus près des Corrèziens. Ce véhicule va se rendre sur la commune de Saint Cernin au mois de juin.

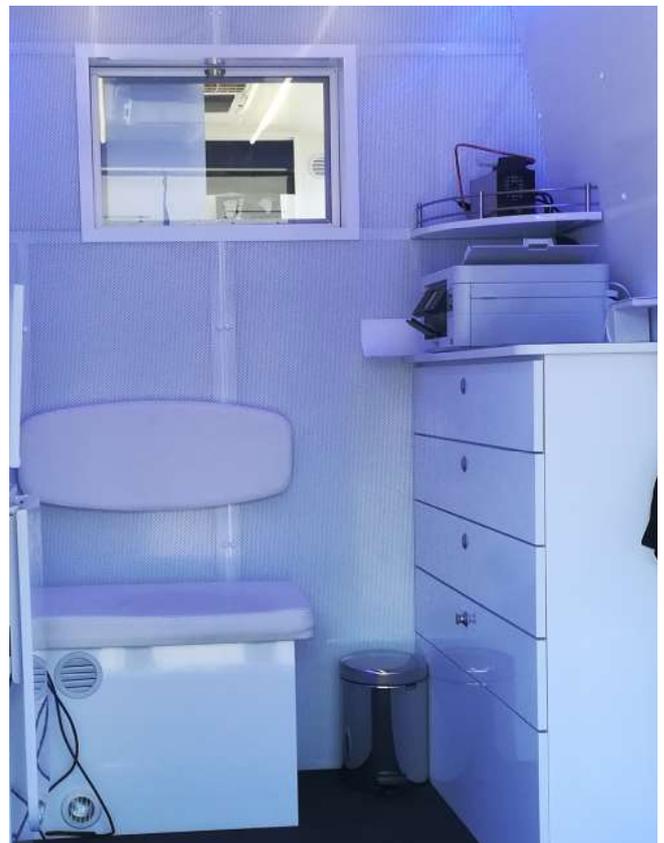
La Protection Civile a aussi effectué la veille du week-end prolongé de l'Ascension des tests antigéniques pour 13 personnes à la salle polyvalente de Nespouls.



UN SERVICE À DOMICILE INNOVANT

En cette période, il est difficile pour certaines personnes d'accéder aux soins surtout quand on vit à la campagne et qu'on est âgé.

Pour l'optique et l'audition, un nouveau service « OC Mobile » se déplace à votre domicile ou peut aussi vous accueillir sur une place de village. A Nespouls, c'est la place de la Croix Blanche qui a été retenue. C'est un véhicule équipé d'un matériel de haute technicité pour réaliser des bilans auditifs complets et des examens de la vue.



Sophie et Eléonore assurent l'accueil des personnes en fonction des soucis auditifs ou visuels. Vous pouvez les joindre au 06.49.53.67.46. pour la prise de rendez-vous et elles vous indiqueront les démarches à suivre. Quatre passages ont déjà eu lieu sur Nespouls en avril et mai.

Ce nouveau concept peut répondre aux problèmes de mobilité géographique mais aussi aux besoins des personnes qui ont une activité professionnelle très chargée.

LE BUDGET DE NESPOULS POUR 2021

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité le 30 mars dernier. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie :

► **Le budget est constitué de deux volets principaux : La section de fonctionnement et la section d'investissement.**

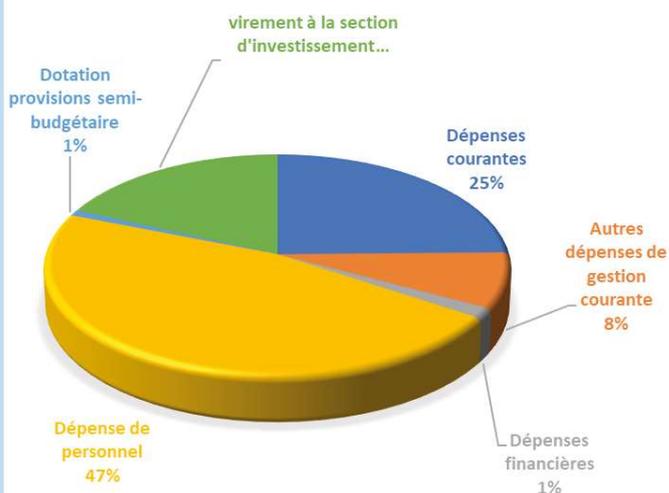
La section de fonctionnement permet à la commune de vivre au quotidien. Le budget regroupe les charges courantes d'entretien (l'eau, l'alimentation, l'électricité, le carburant, l'entretien de la voirie, des bâtiments et des véhicules, les intérêts des emprunts...). Il permet également de verser les salaires des agents communaux.

Pour financer les dépenses, les recettes proviennent des impôts et taxes (notamment l'attribution de compensation versée par la CABB), les loyers, les versements de cantine et garderie...

Les recettes de fonctionnement représentent 601 377,99 €

Les dépenses de fonctionnement représentent 601 377,99 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses de fonctionnement estimées représentent 601377,99 €

Les recettes de fonctionnement représentent 601377,99 €

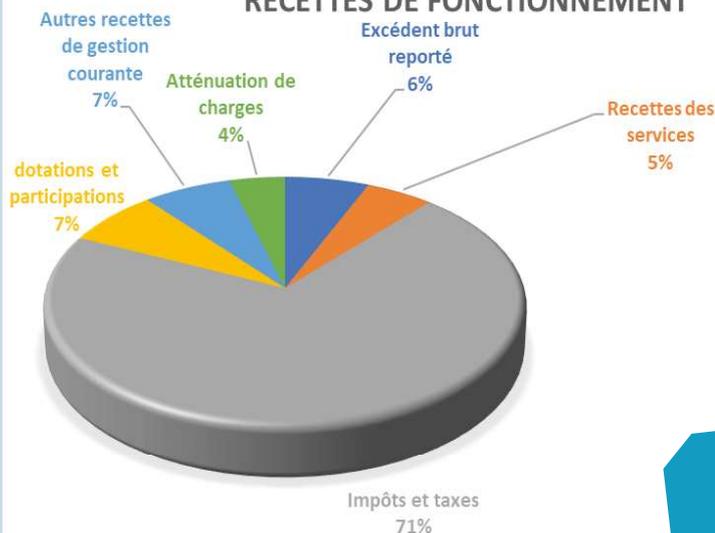
La section d'investissement prépare l'avenir. Elle est liée aux projets à moyen et long terme.

Les principaux projets de l'année 2021 concernent :

- La voirie
- L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie
- L'acquisition du terrain jouxtant l'école, notamment pour aménager une entrée de l'école

Les subventions d'investissements attendues proviennent du Département, de l'Etat, du Fonds de Soutien de l'Agglomération de Brive.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses d'investissement s'élèvent à 674 176,59€

LE BUDGET DE NESPOULS POUR 2021

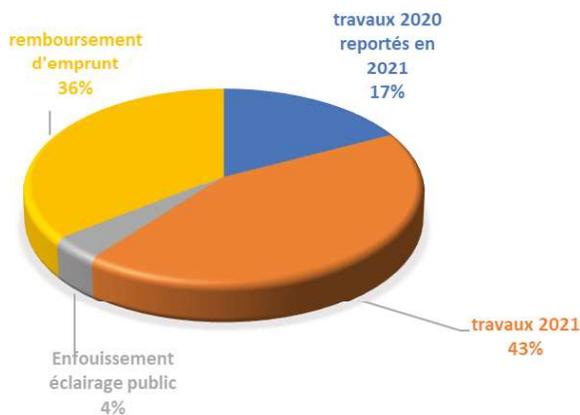
Les dépenses d'investissement estimées s'élèvent à 674 176,59 € dont 79 428,16 € de travaux 2020 qui restent à exécuter.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 674 176,59 € dont 118 410,66 € de subventions 2020 restant à percevoir.

Un coefficient correcteur réduit néanmoins le montant versé de 57181 €.

Par ailleurs, l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération de Brive représente 234 855 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Le taux des impôts locaux reste inchangé en 2021

► Les dotations de l'état

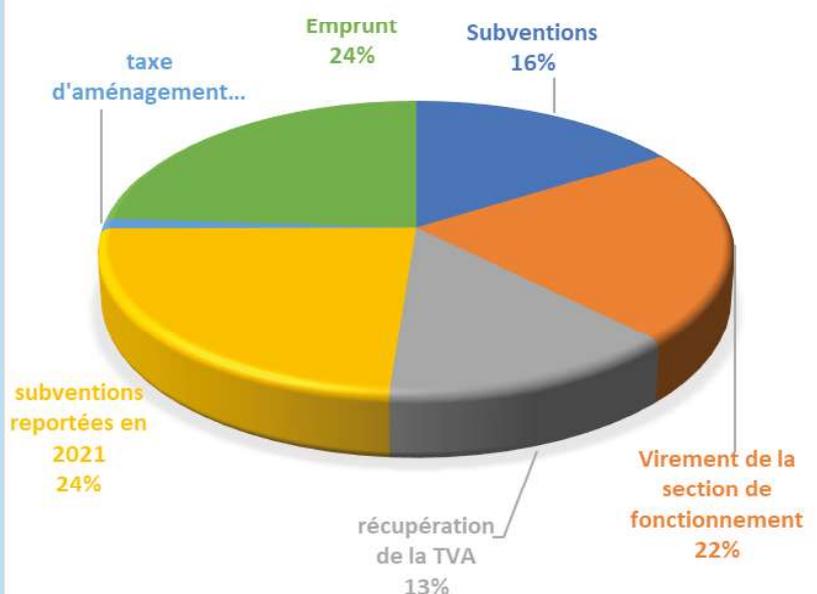
Les dotations prévues cette année s'élèvent à 40 471 € soit une baisse de 9,66 % par rapport à 2020.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 674176, 59 €

► La fiscalité

Le taux des impôts locaux reste inchangé en 2021 mais la part communale de la taxe foncière est complétée, depuis cette année, par la part départementale. L'addition des deux taxes s'élève à 33,94% dont 21,35% du département. Cette compensation est destinée à corriger la suppression de la taxe d'habitation qui impacte directement les communes.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les agents communaux

Secrétariat de la mairie



Laetitia THOMAS

Secrétaire de mairie depuis 2009 (rédacteur principal). La collaboratrice du maire et des élu.e.s. Le maillon incontournable de la vie communale au vu de ses missions : accueil et information au public, état civil, budget et demandes de subventions, urbanisme, gestion du personnel communal, organisation des élections, gestion du cimetière, etc...



Cyrille PEYRARD

Gestionnaire de l'agence postale communale depuis janvier 2021. Assure l'accueil à l'agence tous les matins sauf les lundis matins. Secrétaire de mairie (adjointe administrative) suppléante et remplaçante de Laetitia quand elle est en congés.



Adeline BALSAC

Secrétaire de mairie (adjointe administrative) depuis 2015. N'est présente à la mairie de Nespouls que les jeudis. Supplée Laetitia dans les tâches courantes et la remplace lors de ses congés.

Services techniques



Sylvain GAUDE

Agent technique polyvalent en milieu rural depuis novembre 2012 (agent de maîtrise). Assure l'entretien de la voirie communale, des espaces verts ainsi que les travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments communaux.



Opération broyage des déchets verts à Baudran

Jean Pierre CASTAGNE.
Agent technique polyvalent en milieu rural depuis février 2016. Du lundi au jeudi, assure l'entretien de la voirie communale et des espaces verts ainsi que les travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments communaux.





Ecole Tina Adler



Valérie DEZERT

Agent technique territorial depuis 2002 (agent de maîtrise). Assure le service des repas aux élèves de CE2 au CM2 ; la garderie avec une aide aux devoirs bénévole pour les enfants du primaire qui le souhaitent, la surveillance des récréations et l'entretien des locaux communaux



Alexandra BOUCHOUA

Agent technique territorial depuis mars 2019. Assure le service des repas pour les classes de CP et CE1, la surveillance des récréations des élèves de maternelle, CP et CE1 et l'entretien des locaux communaux



Audrey TEYRE

Agent technique territorial depuis septembre 2020. Assure le service des repas pour les maternelles et la garderie du soir, la surveillance des récréations des élèves de maternelle, l'entretien des locaux et sanitaires communaux



Sindy PRUDHOMME

Agent technique Spécialisé des Ecoles Maternelles (A.T.S.E.M.) depuis janvier 2020. Remplaçante de Roselyne SALZE (A.T.S.E.M. depuis septembre 2006 agent de maîtrise). Seconde Virginie VAES-TRÆEN (maîtresse des maternelles) pour la réception, l'animation et l'hygiène des élèves de la maternelle. Assure la garderie du matin et l'entretien de la classe des maternelles.



On ne respire plus le temps de la photo !



Franck LABBAYS

Agent technique territorial et plus précisément agent de restauration collective depuis novembre 2020. Remplaçant de Laurence Saintpeyre (agent technique territorial depuis juillet 2017). Assure l'élaboration des menus, le lancement et la réception des commandes, la préparation et le service des repas toutes classes confondues et la garderie du matin avec Sindy.



Jardinage à l'école maternelle dans le cadre des « ECOLES FLEURIES ».

Cette année, la classe de maternelle s'est inscrite au concours des écoles fleuries, concours organisé par l'OCCE (Office central des Coopératives d'Ecoles) et les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) qui ont d'ailleurs déjà versé une dotation financière de 40 euros à la classe afin qu'elle puisse initier les premières dépenses liées au projet.

Le teneur de ce dernier est de mettre en place un aménagement intérieur ou extérieur à travers la participation la plus active possible des enfants, de tenir un carnet de bord du projet réalisé, de mettre en place l'organisation, par les élèves, de la visite du jury qui aura lieu entre le 7 et le 18 Juin à l'école de Nespouls et pour finir, de participer à la cérémonie de remise des prix.

Les enfants et leur enseignante, Virginie Vanstaen, ont donc décidé de créer un jardin des émotions composé essentiellement de fleurs, jardin inspiré par l'album éponyme du projet d'Anna Llenas « Les couleurs des émotions ». Ce sera pour eux l'occasion de découvrir le développement de certaines plantes en semant des graines ou en plantant des bulbes. Mais ils comprendront aussi comment se met en place un jar-



Plantations en maternelle 2

de tournesols, de coquelicots, de cosmos rouges, de soucis et d'amarantes crêtes de coqs ont été mises en terre dans des poquets par les apprentis jardiniers qui y ont mis tout leur cœur. Ces noms remplis de poésie font rêver à des couleurs et à des parfums qui génèrent dès à présent de merveilleuses promesses d'émotions.

A ce jour, tous les semis ont parfaitement germé et ces petites plantes seront mises en place dans le jardin au mois de Mai, quand les plus grosses gelées ne seront plus à craindre, que la lune rousse¹ (lunaison d'après Pâques, du 12 Avril au 11 Mai cette année) sera terminée et que les fameux Saints de glace, du 11 au 13 Mai seront passés.

¹ La lune rousse est ainsi nommée par les jardiniers car au moment de cette lune, de couleur rougeâtre, les nuits sans nuages apportent du gel qui roussit les jeunes plantes.

Toutes les jardinières et les jardiniers en herbe et leur maîtresse espèrent bien que, malgré les semaines de confinement, leur jardin s'épanouira dans un arc-en-ciel de couleurs et d'émotions !
C. M.



Plantations en maternelle 1

din en participant à sa préparation et à son entretien.

Les parents des enfants ont participé aussi à ce beau projet en offrant des graines, des plants, des palettes qui serviront à créer des jardins verticaux, des pots de diverses tailles ainsi que des cagettes pour réaliser des jardinières.

Les semis ont été commencés dès la mi-Mars, dans la classe. Des graines de capucines, d'œillets d'Inde,



Plantations en maternelle 3

Du sport à l'école de Nespouls

Dans la perspective des Jeux Olympiques 2024, les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports ont lancé à la rentrée 2018 le label « Génération 2024 » qui vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. C'est dans ce cadre-là que l'école de Nespouls a présenté sa candidature cette année et a été retenue.

Les enfants de CP et de CE1 et leur enseignante, Karine Palatsi, ont entamé une activité « vélo » en partenariat avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Primaire). L'USEP participe à une mission de service public qui vise l'éducation par le sport. Elle a pour vocation de réunir les enfants du premier degré autour de pratiques sportives. L'USEP est membre du comité national olympique et sportif français

Un prêt de vélos a été accordé à la classe du 26 Mars au 27 Avril. Un animateur sportif est intervenu auprès des enfants lors de la première séance afin de lancer le projet, d'évaluer leurs niveaux et de leur apporter les premiers gestes. Ce premier temps d'apprentissage a permis à l'intervenant d'aborder les fondamentaux des techniques de l'activité vélo en milieu fermé.



Animation vélos



Circuit pour les vélos

Leur enseignante a mené les séances suivantes. C'est ainsi qu'en passant devant l'école, on pouvait voir une forêt de cônes colorés qui balisaient les circuits empruntés par ces nouveaux adeptes de la petite reine. Certains enfants qui ne savaient que peu, voire pas faire de vélo ont ainsi pu apprendre à maîtriser le deux roues. Il s'agissait pour eux d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter leur vélo correctement en sachant pédaler, tourner et freiner. Le 27 Avril prochain, l'animateur sportif reviendra et fera passer à tous ces enfants le niveau 1 de l'attestation « Savoir rouler à vélo »

Gageons qu'ils passeront tous avec succès ce premier niveau pour devenir des champions de la route mais

surtout des cyclistes prudents !

Les enfants de CE2 et CM et leur enseignante, Amandine Erard, ont quant à eux, reçu le champion corrézien de lancer de marteau, Paul Creuzevault durant la semaine de l'Olympisme. Paul est un jeune athlète de

haut niveau qui a terminé 7ième aux championnats de France. Il a un record de lancer de 68 mètres.

Il a tout d'abord présenté ses médailles aux enfants et il leur a parlé de son parcours sportif. Il a expliqué que chacun devait croire en lui et se donner les moyens d'arriver à réaliser son rêve. Pour sa part, c'est grâce à une grande détermination et une belle motivation qu'il est arrivé à ce niveau.



Paul Creuzevault en classes CE2 et CM



Il avait apporté avec lui des marteaux d'initiation et, à l'extérieur, il a montré la technique de lancer aux enfants avant de leur donner des marteaux afin de s'essayer au lancer à leur tour. Chacun a eu droit à deux essais. Les enfants du cycle 3 étaient très enthousiastes de découvrir cette discipline sportive et ravis d'avoir rencontré un champion « en vrai » !

Si la Covid 19 prend quelques distances, alors, tous les enfants de l'école pourront profiter d'une autre activité sportive, le tennis de table. En effet, cette activité sera proposée par Céline Flesh, la présidente du club de Nespouls qui mettra des tables à disposition des enfants et qui leur proposera des démonstrations et leur apportera toutes les explications et les conseils nécessaires pour devenir de bons pongistes. C.M.



Les interventions littérature à l'école de Nespouls



La formule très connue du roman Le Bossu de Paul Féval, « Si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi ! », a été transformée spécialement pour les enfants de l'école primaire par « Si tu ne viens pas à la médiathèque, la médiathèque ira à toi ! »

Ainsi, tous les quinze jours, maîtresse Christine apporte un choix

de livres à tous les enfants afin de leur permettre de « goûter » un peu aux joies de la médiathèque. Les enfants de CE2 et CM ont pu également emprunter des bandes dessinées ou des DVD.

De plus, les interventions en littérature continuent. C'est ainsi que la classe de CP-CE1 a pu découvrir la forêt Barrade (forêt de Dordogne qui sert de refuge à Jacquou Le Croquant) grâce au livre de Thalie de Molènes, « Les contes de la forêt Barrade ».

Ils ont aussi été invités à la découverte des essences principales de la forêt corrézienne et des animaux que l'on peut y rencontrer.

Les CE2 et CM ont travaillé sur le monde musulman, les Califats Abbassides et les Omeyyades. Ils ont découvert l'architecture, l'étrange et le merveilleux à travers les croyances en Terre d'Islam.

Une lecture découverte des « Contes des mille et une nuits » avec la belle Shéhérazade leur a été offerte, des aventures fabuleuses de Sindbad le marin aux péripéties d'Ali Baba et les quarante voleurs, sans oublier les babouches du sultan, conte hautement philosophique.

Puis, lors d'une autre séance, les enfants du cycle 3 ont découvert le frelon asiatique, terrible ennemi des abeilles. A partir des informations apportées par les livres de la médiathèque, ils ont pu découvrir la vie de cet insecte dangereux, de sa naissance à sa reproduction mais aussi la façon de le détruire pour protéger les petites pollinisatrices. Ils ont d'ailleurs terminé cette séance par la dégustation d'une tartine de bon miel d'un apiculteur corrézien.

Malheureusement, le nouveau confinement est arrivé et les enfants n'ont pas pu profiter d'une troisième intervention sur des albums jeunesse qui sont actuellement à la médiathèque. C.M.

Les méthodes d'apprentissage évoluent

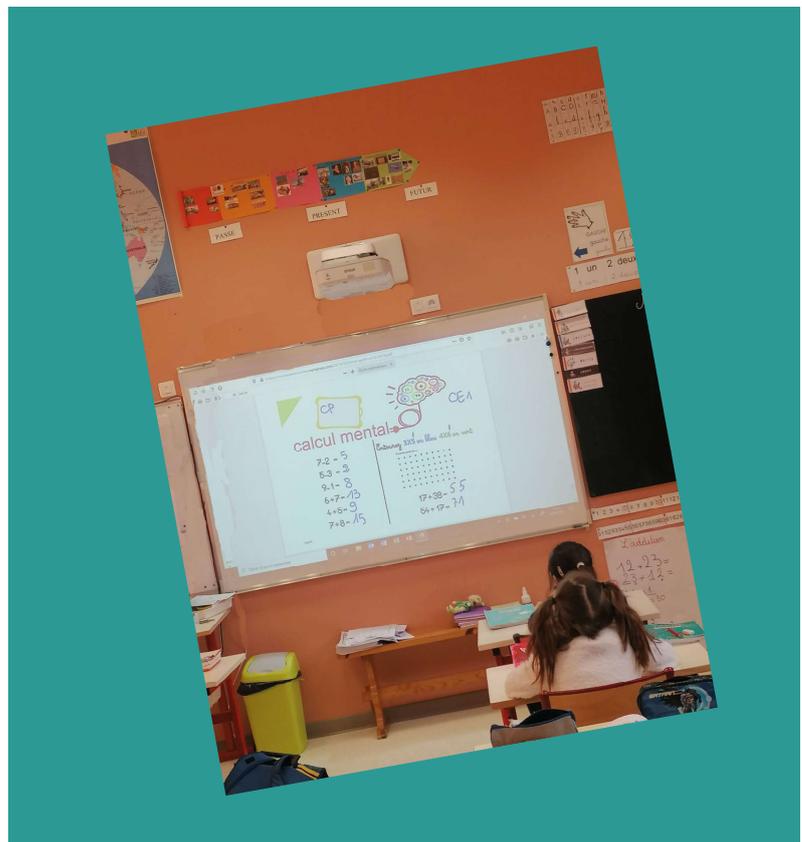


Un tableau pédagogique interactif (T.P.I.) ou tableau numérique a été installé dans la classe de Karine

PALATSI (CP/CE1). Cet investissement a coûté la somme de 5138,40 €, subventionné par l'État à hauteur de 1750,00 € dans le cadre d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

L'ensemble de la classe visualise le même écran sur un tableau blanc à l'aide d'un vidéo projecteur. C'est un enseignement plus stimulant et plus interactif. Les élèves sont familiarisés à l'environnement informatique, la recherche sur le web et l'utilisation des traitements de texte.

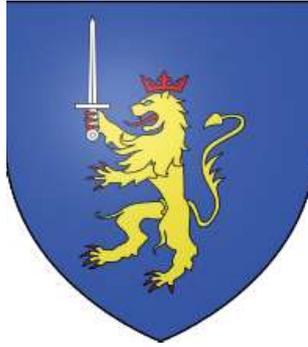
Les travaux réalisés peuvent être sauvegardés sur l'ordinateur et visualisés à nouveau par les élèves qui n'ont pas compris.



Classe de Mme Karine PALATSI

L'ORIGINE DU BLASON DE NESPOULS

« D'azur au lion d'or, armé, lampassé et couronné de gueules, tenant une épée d'argent », telle est la description du blason de Nespouls, issue de l'ouvrage de 1861 qui fait référence en la matière : « Armorial général contenant la description des armories des familles nobles et patriciennes de l'Europe » de JB Rietstap. Ce blason est celui de la famille noble NICOLAS qui a vécu à Favars.



Proposé par un héraldiste ayant repéré l'origine nespouloise de cette famille, ce blason fut choisi comme emblème de Nespouls en 1983 par la municipalité, sous la mandature d'Yvon Seignolle.

La famille Nicolas a ses racines dans la vicomté de Turenne. En 1628, Etienne Nicolas était receveur général dans la vicomté. Les Nicolas avaient plusieurs fiefs dans la région, en Dordogne et en Corrèze. Une lignée a vécu

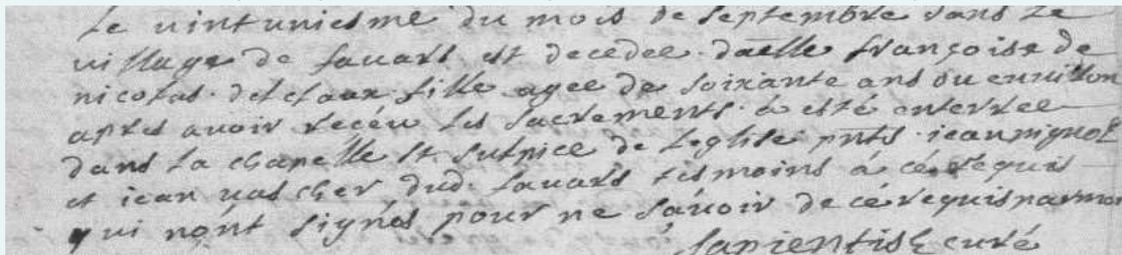
à Favars, dans la maison où habite actuellement Patrick MERLE. Elle marqua de son empreinte l'histoire de Nespouls.

L'abbé Poulbrière mentionne dans son ouvrage Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle (1899) leur présence depuis le XVI^e siècle à Nespouls.

La chapelle Saint Henri de Favars a été élevée par cette famille. La cloche comporte l'inscription du parrainage de Louis Lacoste de Monceaux, membre de cette famille (Monceaux étant un des fiefs possédés en Dordogne).

La chapelle Saint Sulpice de l'église de Nespouls (chapelle droite) appartenait aux Nicolas qui y enterrèrent leurs membres.

Extrait des registres de décès de l'année 1719 tenus par le curé de la paroisse de Nespouls (Archives départementales de la Corrèze. Registres paroissiaux de Nespouls-Année 1719-Feuillet 186)



Traduction : « Le vingt et unième jour du mois de septembre, dans le village de Favars est décédée damoiselle Françoise de Nicolas âgée de soixante ans ou environ après avoir reçue les sacrements, a été enterrée dans la chapelle St Sulpice de l'église. Présents Jean Pignot et Jean Vascher dudit Favars, témoins à ce requis, qui n'ont signé pour ne savoir de ce requis par moi. » Sapiensis Curé

Alain de Nicolas de Lacoste fut le dernier de la famille né à Favars, en 1715. Adulte, il fut mestre de camp de cavalerie (chef d'un régiment de cavalerie), sans que l'on ait de trace de sa présence réelle sur ses terres de Favars.



Traduction : « Le seizième (jour) de mars naquit Alain de Nicolas fils naturel et légitime de noble Joseph de Nicolas, seigneur de Lacoste et de dame Marthe de Dumond du village de Favars, a été baptisé le vingtième dudit mois, a été parrain noble Alain de Nicolas écuyer seigneur du repaire en bourg de Grèses en Périgord et marraine damoiselle Nadale de la Franconie de la ville d'Argentat, parrain et marraine qui ont signé avec moi. » Sapiensis Curé (Archives départementales de la Corrèze. Registres paroissiaux de Nespouls-Année 1719-Feuillet 141)

Les nombreux biens de la famille Nicolas furent en grande partie dispersés sous la révolution. Les registres de 1791 font état de la transition entre l'ancien propriétaire Mr Lacoste d'Argentat et les nouveaux dont la plupart habitent Favars. Il y est indiqué que tel habitant « s'est occupé de ce bien », sans que l'on connaisse exactement les circonstances de ces

acquisitions.

Le cadastre napoléonien mentionne en 1830 encore quelques biens à Favars et à Belveyre sous le nom de DAUVAL, Chevalier de Saint Louis à Brive. En fait, le propriétaire était certainement le noble Male-dent d'Enval, marié à une fille d'Alain de Nicolas de Lacoste. J.P. S.

Les échos du conseil municipal:

Extrait des sujets traités lors des réunions du conseil municipal

CONSEIL

DU 8 décembre 2020

Comptes rendus de réunions : conférence des maires, FDEE.

- Délibération concernant la révision des tarifs communaux pour 2021: cantine et garderie
- Décisions modificatrices du Budget: augmentation de crédit remboursement salaires + subvention région.
- Délibération portant renouvellement du contrat de maintenance informatique mairie-école.
- Délibération portant modification du tableau des employés: poste contractuel de 16 heures.
- Délibération portant désignation d'un correspondant défense: Monsieur le Maire F.PATIER.
- Délibération portant création de la commission des bâtiments communaux: Mr PATIER François, Mr BARONI Franck, Mme PEREZ Sarah, Mr ROCHE Bernard, Mme SANIS Marie-Lore.
- Délibération portant renouvellement de la convention ADS: convention entre la commune et la CABB.
- Délibération concernant l'acquisition des parcelles cadastrées B208. 209. 210 et 282 à proximité de l'école.

- Informations diverses : point CCAS concernant la distribution des colis des aînés; application Intramuros; point budget au 08/12/20.

CONSEIL

DU 5 février 2021

- Délibération portant autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget primitif.

CONSEIL

DU 23 février 2021

Comptes rendus de la réunion cantonale du 05 février, de la conférence des maires et de la commission des travaux.

- Demande de D.E.T.R. (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux) pour les travaux de rénovation de l'école.
- Demande de D.E.T.R. pour l'acquisition du matériel informatique de la mairie.
- Demande de D.E.T.R. pour les aménagements du stade.
- Vote du compte administratif 2020.
- Affectation des résultats du compte administratif 2020.

- Demande d'approbation du compte de gestion 2020 émanant du trésorier de Malemort.

- Vote du compte administratif 2020 - budget annexe ZA la Croix Blanche.

- Affectation de résultats 2020-budget annexe ZA la Croix Blanche.

- Demande d'approbation du compte de gestion 2020- budget annexe ZA la Croix Blanche émanant du trésorier de Malemort.

- Equipement du logiciel de gestion du cimetière: mise à jour d'Améthyste de la société SISTEC.

- Contrat d'assurance du personnel CNRACL et IRCANTEC.

- Adhésion à Corrèze Ingénierie en 2021.

- Informations diverses: protocoles sanitaires à l'école, broyeur de déchets verts mis à disposition par le SIRTOM, Plan Communal de Sauvegarde, service OC Mobile, calendrier des élections régionales et départementales.

Les compte-rendus des Conseils municipaux prochainement sur le site de la mairie : www.nespouls.fr

Tarifs de la cantine scolaire

Montant de référence	Adulte	Tarif 1 De 0,00 € à 441,96 €	Tarif 2 De 441,97 € à 900,00 €	Tarif 3 Au-delà de 900,00 €
Repas	4,83 €	2,17 €	2,53 €	2,77 €

Le montant de référence est déterminé par le quotient familial de chaque famille.

Tarifs de la garderie périscolaire

Séance	3,61 €
Forfait	26,62 €

COTE AGGLO

NE JETEZ PAS VOS VÊTEMENTS A LA POUBELLE : PENSEZ A LES RECYCLER

La collecte textile s'organise sur le SIRTOM de Brive

Le conteneur pour vêtements et chaussures n'est plus à la Croix Blanche et se trouve désormais en déchèterie du SIRTOM.

Dans ces conteneurs, vous pouvez déposer vos vêtements dont vous n'avez plus l'usage, du linge de maison, des chaussures et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures). Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, le SIRTOM vous demande de respecter quelques consignes :

- ▶ Utiliser des sacs de 30 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs)
- ▶ Veiller à toujours bien fermer ces sacs
- ▶ Donner si possible des vêtements propres et secs
- ▶ Attacher les chaussures par paires
- ▶ Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie
- ▶ Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abimés. Té-



léphoner au numéro indiqué sur la borne.

Pour un don en grande quantité (à partir d'une vingtaine de sacs), lors d'un vide maison par exemple, vous pouvez contacter directement le Relais au 05 55 89 55 17 afin qu'il

CONTACTEZ LE RELAIS
AU
05 55 89 55 17

puisse venir collecter directement chez vous. Chaque demande sera étudiée avec validation de passage. En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures... vous faites un petit geste pour une grande cause ! Vous participez à réaliser une économie circulaire et solidaire dont la protection de l'environnement et surtout vous contribuez à l'insertion de personnes en difficultés.

Les textiles collectés sont valorisés à 97% :

- 26% transformation en matières premières qui servent à fabriquer le matériau isolant Métisse
- 10% transformation en chiffons d'essuyage
- 6% vêtements en bon état revendus à prix modiques dans les boutiques « Ding Fring »(le plus proche est à Boulazac)
- 55% destination export, dans Relais africains notamment, ce qui permet de créer de l'emploi localement et de donner le jour à des projets aussi étonnants qu'une usine automobile !

UN CONTAINER DE COLLECTE DE BOUCHONS A LA MAIRIE DE NESPOULS



L'association Les BERGOBOUCH (BERGO=BERGONIÉ et BOUCH=BOUCHONS) collecte des bouchons liège, synthétique et plastique en faveur de l'Institut Bergonié dans le cadre de la recherche contre le cancer. Son siège social est domicilié à la Mairie de SIGOULES et FLAUGEAC (24240).

Un bénévole de cette association est chargé de l'enlèvement des bouchons récoltés.

Point de collecte à la Mairie 14, Place de la Croix Blanche le conteneur est à proximité de l'accueil du secrétariat.

Catégories de bouchons :

- ▶ Bouchons de bouteilles d'eau, sodas, jus de fruits
- ▶ Bouchons de produits d'hygiène (gel douche, shampoing, dentifrice, etc...)
- ▶ Bouchons de produits d'entretien
- ▶ Couvercles de beurre tendre et margarine
- ▶ Tubes d'homéopathie
- ▶ Bouchons en liège et synthétiques.

Pour plus d'informations sur l'association les BERGOBOUCH.

CONTACTEZ LES BERGOBOUCH
à : asso.lesbergobouch@gmail.com
06 03 01 90 26 - 06 61 05 97 82



ETAT CIVIL

Naissances

De janvier à avril 2021

- Timéo LAMEIRA né le 10.01.2021 de Jérôme LAMEIRA et Laura DUFRENE, domicilié à Belveyre.

- Léon SAINTANGEL GILLET né le 14.01.2021 de Arnaud SAINTANGEL et Julie GILLET, domicilié à Favars.

Décès

- Claude Michel LEYGONIE décédé le 18.01.2021 à Nespouls.

- François GONCALVES décédé le 22.01.2021 à Nespouls.

- Denise Gilberte RATHONIE, veuve ROCHE, décédée le 11.02.2021 à Nespouls

Mission locale

Depuis 20 ans, la Mission Locale est présente sur notre commune. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans.

Un nouveau conseiller, Monsieur BESSODES, assure une permanence à la mairie de Nespouls, tous les deux mois et en principe le dernier jeudi du mois.

Prochaine permanence : le jeudi 27 Mai de 11h à 12h.

Coordonnées de la Mission Locale
Tel : 05 55 17 73 00

Courriel :
contact@missionlocalebrive.fr

Adresse :
8, avenue André Jalinat
19100 BRIVE

Infos diverses

Changement de propriétaire à partir du 1er juin :

**Chez Calou
devient
chez Topour**

Retrouvez Stéphane et son équipe au bar tabac restaurant, pizza à emporter, presse, pmu et française des jeux.

ZAC de la Croix Blanche et suivez les sur leur page Facebook.

AIDE MEMOIRE

Agence Postale

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

L'accueil est assuré par Cyrille PEYRARD



les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h15 à 12h15
les samedis de 10h15 à 11h45.

Fermeture les lundis.

Téléphone de l'agence : 05.19.59.03.70.

Mairie

Nouvelle adresse:

14, Place de la Croix Blanche
19600 NESPOULS

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE



Lundi : 09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Mardi : 09h00 à 12h30

Mercredi : 09h00 à 12h30

Jeudi : 09h00 à 12h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Samedi : Fermé

PERMANENCES DES ELU.E.S.

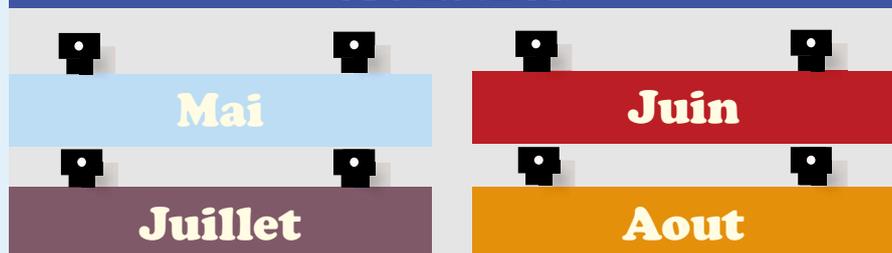
Lundi	09h -12h	Monsieur le Maire François PATIER
Mercredi	10h -12h	Bernard ROCHE, adjoint au Maire
Jeudi	10h -12h	Myrienne THOMAS, adjointe au Maire
Jeudi	10h - 12h	Monique SERRE, adjointe au Maire
Vendredi	10h - 12h	Franck BARONI, adjoint au Maire
Samedi	10h - 12h	Monsieur le Maire François PATIER

Les élu(e)s peuvent aussi vous rencontrer sur rendez-vous en téléphonant à la mairie : 05 55 85 82 22

ou par courriel à :

Secrétariat de la Mairie : commune.nespouls@wanadoo.fr
Monsieur le Maire : francois.patier@nespouls.fr
Bâtiments communaux : bernard.roche@nespouls.fr
Urbanisme & Médiathèque: myrienne.aussel@nespouls.fr
Voirie : fbaroni.voirie@nespouls.fr
Communication : communication@nespouls.fr
Centre Communal d'Action Sociale : ccas@nespouls.fr
Affaires scolaires : ecoletina@nespouls.fr
Gestion du cimetière : serre.monique@nespouls.fr

AGENDA



Pas de programmation en raison du contexte sanitaire